

## LONG SEJOUR – SEJOUR PROVISOIRE POUR UNE FORMATION

### **Le dossier doit être présenté en original + 2 copies**

Les documents à fournir sont :

- 1-** Formulaires de demande de visa **signé, daté** et dont **toutes** les cases auront été complétées de façon lisible
- 2-** Trois photos d'identité récentes et ressemblantes
- 3-** La page d'identité et de toutes les pages utilisées du passeport. Le passeport doit être valable encore minimum 12 mois à partir de la date du dépôt.
- 4- L'invitation nominative ou contrat** du partenaire en Belgique, spécifiant la durée et l'objet de la formation.
- 5- Le certificat médical original** établi par le Médecin agréé de l'Ambassade, Dr. Solange Laroussi, avenue de Londres, 58 (71/343.753), délivré depuis moins de 6 mois.
- 6- Le bulletin n°3 original légalisé** (extrait du casier judiciaire) délivré depuis moins de 6 mois, si vous avez plus de 21 ans.
- 7-** Si la formation se fait au sein d'une université ou d'un autre établissement d'enseignement supérieur reconnu et vous pouvez obtenir une attestation d'inscription, veuillez dès lors vous référer à la notice « visa d'études dans un établissement public ».
- 8-** S'il s'agit d'un stage au sein d'une entreprise ou d'une institution qui n'est pas un établissement d'enseignement, un permis de travail pour stage doit être demandé par l'entreprise/l'institution dans laquelle vous allez effectuer un stage. Veuillez dès lors vous référer à la notice « visa pour travailleur salarié ».
- 9-** Preuve des moyens de subsistance.
- 10 -Reçu du paiement de la redevance :** Veuillez consulter attentivement le site web de l'Office des Etrangers quant au montant de la redevance et aux modalités de paiement : [www.dofi.fgov.be](http://www.dofi.fgov.be)

**Remarque : le dossier n'est pas recevable sans la présence du reçu de la redevance.**

#### **TLScontact**

Adresse : Leman center, Lac Leman, Tunis, Tunisie

Téléphone : +216 31 369 030